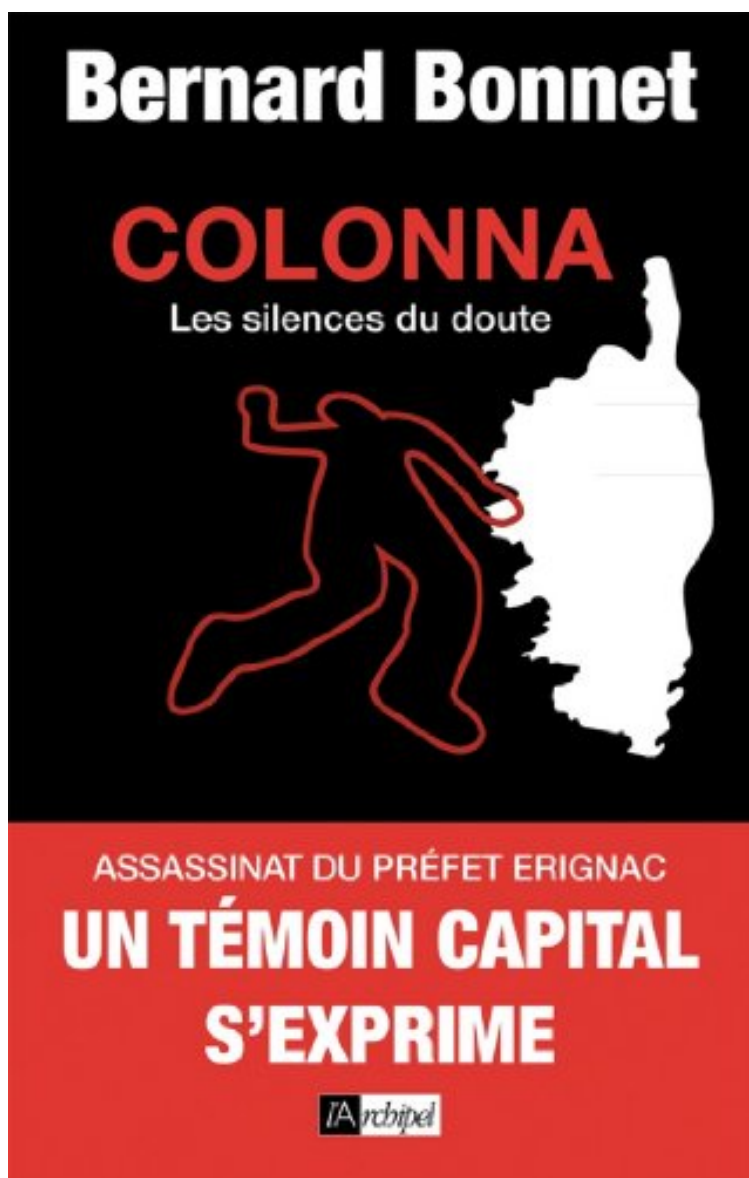


(Free and download) File size: 23.Mb

# Colonna, les silences du doute (Politique, ide, socit)



*Par Bernard Bonnet*  
*ePub / \*DOC / audiobook / ebooks /*  
*Download PDF*

Dtails sur le produit Publi le: 2011-05-04  
Sorti le: 2011-05-04  
Format: Ebook Kindle

(Free and download) Colonna, les silences du doute (Politique, ide, socit)

**Par Bernard Bonnet : Colonna, les silences du doute (Politique, ide, socit)**  
before purchasing it in order to gage whether or not it would be worth my time, and all praised Colonna, les silences du doute (Politique, ide, socit):

 Download

 Read Online

## Description :

Prsentation de l'diteurLe 6 fvrier 1998, le prfet de Corse Claude rignac est assassin Ajaccio par un commando terroriste. Son successeur, Bernard Bonnet, est dsign pour conduire une opration mains propres .

Ds l'automne, grce un informateur anonyme, il dcouvre les mobiles, le nom des assassins prsums et l'implication d'Yvan Colonna, alors que l'enqute tait gare sur une fausse piste.Mais l'affaire de la paillote Chez Francis, incendie sur son ordre le 20 avril 1999, sert de prtexe pour le dmettre de ses fonctions et

l'incarcérer. Ses renseignements ne seront pas exploités par l'instruction. Quant son témoignage, il sera carté lors du procès des assassins du préfet Rignac. La justice a condamné la quasi-totalité des membres du commando. Pour autant, l'assassinat de Claude Rignac n'est pas lucide. Qui l'a revendiqué ? Qui a armé le bras des meurtriers ? la veille du procès en cassation de Colonna, Bernard Bonnet, enfin appelé à témoigner, apporte des révélations capitales : oui, la tragédie aurait peut-être pu être vite ; oui, les informations qu'il détenait ont été sciemment ignorées. Le mutisme de conjurs, plus que leurs revirements, nourrit l'incertitude sur leur sincérité. Ce livre n'a d'autre ambition que de briser les silences du doute.

Extrait Le Beretta et la paillote Ajaccio, vendredi 6 février 1998, 21 heures. Le préfet Claude Rignac vient de mourir, foudroyé de trois balles tirées dans le dos, avenue du Colonel-Colonna-d'Ornano. L'arme du crime est déposée sur ses côtés, il s'agit d'un Beretta volé quelques mois plus tôt par un gendarme lors d'un attentat Pietrosella, petite commune située au sud d'Ajaccio. Quelques dizaines de mètres de là, son épouse l'attend à l'intérieur du théâtre Kallist. Ils devaient assister ensemble à un concert. Ajaccio, lundi 3 mai 1999, 20h 30. Une demi-douzaine de magistrats, accompagnés d'une vingtaine de gendarmes, investissent avec gourmandise le bureau que Claude Rignac occupait encore il y a un peu plus d'un an. Ils m'interpellent par surprise en pleine réunion de travail, au milieu de mes collaborateurs, pour me signifier ma garde vue dans l'incendie de la paillote exploitée par M. Fraud sous l'enseigne Chez Francis, perpétré quelques nuits plus tôt par des gendarmes sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Il y a un petit air de revanche sur le visage des chats fourrés et des pandores au cours de la perquisition de mon bureau, qui se prolonge tard dans la nuit. L'écho de la phrase de la femme d'un député, criée après les journées de 1848 - C'est nous qui s'ont les mères ! -, s'impose irrésistiblement à mon esprit, alors que les tiroirs sont arrachés, que les ordinateurs disparaissent, que les coffres sont ouverts, les dossiers confisqués et les documents personnels algusés. Je veux appeler le ministre de l'Intérieur pour lui demander quoi rime ce cirque judiciaire, éclairé par les projecteurs des caméras de télévision qui ont investi les abords de la préfecture en même temps que les magistrats. J'en suis empêché par un gendarme, si obséquieux la veille encore. Mon épouse m'attend pour dîner. Elle apprend mon interpellation par la chaîne de télévision LCI. Il lui est interdit de venir me voir. Elle se tiendra informée toute la soirée de l'évolution du psychodrame qui se noue quelques mètres du salon. La justice me déclare ce soir la guerre. Elle sera longue. Je garde un calme absolu, un tantinet hautain, au spectacle de ces fourmis qui ont envahi mon bureau. Le préfet Claude Rignac est le premier préfet assassin depuis la Libération. Je suis quant à moi le premier préfet condamné à une peine de prison, exception faite de deux confrères incarcérés pour faits de corruption. Le 9 février 1998, le président de la République nomme titre posthume le préfet Claude Rignac au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Le 13 janvier 2005, le grand chancelier de la Légion d'honneur signe, à la suite de la décision des magistrats de Corse, deux arrêtés m'excluant de cette distinction, ainsi que de l'ordre national du Mérite. Le 28 février et le 26 mars 2005, le président de la République rejette mes deux recours en grâce. Le Premier ministre Lionel Jospin ne me ménage d'abord pas son soutien pour ma tâche ingrate de rétablissement de l'état de droit. Il prend soin de le faire savoir. La presse nationale, trop flatteuse, multiplie les articles sur le thème de l'inflexibilité de mon action et de la souffrance des élus locaux. Un jury me désigne même comme le haut fonctionnaire de l'année 1998. J'imagine que le choix s'est fait par l'intensité du bruit médiatique.

Présentation de l'auteur Le 6 février 1998, le préfet de Corse Claude Rignac est assassiné à Ajaccio par un commando terroriste. Son successeur, Bernard Bonnet, est désigné pour conduire une opération à mains propres. Dès l'automne, grâce à un informateur anonyme, il découvre les mobiles, le nom des assassins présumés et l'implication d'Yvan Colonna, alors que l'enquête tait gare sur une fausse piste. Mais l'affaire de la paillote Chez Francis, incendie sur son ordre le 20 avril 1999, sert de prétexte pour le démettre de ses fonctions et l'incarcérer. Ses renseignements ne seront pas exploités par l'instruction. Quant son témoignage, il sera carté lors du procès des assassins du préfet Rignac. La justice a condamné la quasi-totalité des membres du commando. Pour autant, l'assassinat de Claude Rignac n'est pas lucide. Qui l'a revendiqué ? Qui a armé le bras des meurtriers ? la veille du procès en cassation de Colonna, Bernard Bonnet, enfin appelé à témoigner, apporte des révélations capitales : oui, la tragédie aurait peut-être pu être vite ; oui, les informations qu'il détenait ont été sciemment ignorées. Le mutisme de conjurs, plus que leurs revirements, nourrit l'incertitude sur leur sincérité. Ce livre n'a d'autre ambition que de briser les silences du doute.